

Personnel des Usines de Planèze

L. MARBOT & C^{IE}

NEUVIC-SUR-L'ISLE (DORDOGNE)

VOUS ÊTES DE CE MONDE DE L'INDUSTRIE SUR LEQUEL EST BASÉE LA PROSPÉRITÉ DE LA NATION

nous dit Monsieur VOGT, parlant au nom de M. Marcel EDOUARD, Président, Directeur Général de la Société.

C'est ce jour, la quatrième fois que j'ai l'honneur d'assister à Neuvic, à la remise des récompenses aux anciens travailleurs et lauréats des cours de préparation professionnelle.

Présent parmi vous, je le suis au titre des fonctions que j'ai assumées dans l'Administration de la Société, comme à celui de représentant de M. Marcel EDOUARD, toujours Président de notre Société, auquel je rends à cette occasion en votre présence hommage pour le travail que de 1940 à 1950 il a avec vous réalisé ici.

Une fois de plus, l'Entreprise MARBOT fête ses anciens travailleurs. Il est en cette circonstance émouvant d'honorer des travailleurs qui ont vingt, trente et jusqu'à quarante ans de présence dans cette Entreprise. Deux générations d'existence humaine passées dans la même Entreprise MARBOT.

Vous ne me pardonneriez pas si je n'associais à la manifestation de ce jour le souvenir de celui qui a été votre employeur durant une aussi longue période de votre existence. Je parle du regretté M. Léopold MARBOT. Je salue Mme MARBOT présente ici, et je lui présente mes respectueux hommages.

En l'Administration de cette Société et en mon nom personnel le remerciement profondément sincère pour le travail que vous avez accompli ici durant les longues années de votre présence.

Mêlé depuis de fort longues années déjà aux questions de la production, à la vie des ateliers où j'ai été exécutant avant d'être dirigeant, je connais donc votre vie, le dévouement, les connaissances, la discipline et la conscience de tous les jours et de tous les instants qui vous sont demandés dans une entreprise moderne.

Vous êtes de ce monde de l'Industrie sur lequel est basée dans sa très large proportion, la prospérité de la Nation.

Je sais combien votre activité compte le temps, non considéré en heures, mais en minutes, pour accomplir la tâche journalière, et dans cette condition seulement, réaliser le meilleur salaire.

Je sais combien votre facilité d'adaptation aussi doit être vive pour vous assimiler aux innovations de la technique et la variété dans la production.

N'êtes-vous pas un écrasant exemple sur lequel tant d'éléments de la vie nationale, enlisés malheureusement dans la routine, devraient s'aligner ?

Voyez, trop longtemps dans ce pays, employeurs et travailleurs n'ont pas réalisé que pour atteindre le but de l'Entreprise qui consiste à créer par l'utilité de son effet économique, la prospérité — pour l'Entreprise elle-même, pour ceux qui y travaillent et pour les consommateurs qui lui achètent ses produits — une condition est primordiale.

C'est que employeurs et travailleurs doivent réaliser qu'ils sont intimement dépendants les uns des autres et qu'il ne peut y avoir prospérité pour les uns au détriment des autres.

Vous me direz à juste raison que trop longtemps le travailleur n'a été relégué qu'au rôle d'exécutant ; j'en conviens d'autant plus facilement que nous constatons que les entreprises qui n'arrivent pas à faire coopérer au moins une partie de leur personnel à l'amélioration des conditions de conception et d'exécution, sont aussi celles qui sont le moins prospères.

Trop longtemps, et aujourd'hui encore malheureusement, la conception des deux côtés de la barrière survit dans les esprits de trop d'employeurs et de trop de travailleurs. Il n'y a pas de barrière et il ne faut pas qu'il y en ait.

Il y a le travail à construire, le travail à garantir, le travail à faire rentable. C'est dans cet esprit que le progrès social alors peut s'étendre librement, sans contrainte, mais dans la joie de sa réalisation.

Que cet esprit s'élargisse ici dans vos consciences, et qu'il trouve à se manifester.

C'est, dans l'intérêt des jeunes, mon vœu le plus ardent d'aujourd'hui.

LE TRAVAIL A L'HONNEUR

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, c'est le samedi 4 novembre, qu'eut lieu au cours d'une céré-

« Si nous considérons, dit-il, que le travail doit en premier lieu servir celui qui l'exécute, il ne faut cependant pas oublier que

le produit de celui-ci doit servir la communauté ; alors, nous apprécions plus encore sa valeur et sa haute portée morale.

« Il y a donc à la base de tout travail une action de solidarité, et par la persévérance qu'ils ont montrée à l'accomplir dans notre Société, nos anciens nous donnent dans ce domaine un exemple des plus magnifiques ».

Et s'adressant aux jeunes : « Suivez l'exemple de vos aînés, persévérez dans l'effort, aimez votre travail ».

Après les avoir exhortés à utiliser au maximum les possibilités qui leur sont offertes pour apprendre un métier et bien le connaître, il les adjure d'écouter les conseils et de suivre les directives de leurs dévoués moniteurs et de leurs chefs.

(Suite page 3)



Ci-dessus : M. Lalande décore Mme Teillet pour ses 42 ans de présence

Ci-dessous : M. le Secrétaire général de la Préfecture, au cours de son allocution



monie solennelle de remise des récompenses aux anciens travailleurs.

La grande salle de la commune avait été spécialement aménagée à cet effet, et le décor dont elle avait été parée ce jour-là honore tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Parmi les personnalités conviées à cette cérémonie, nous avons remarqué : M. Lalande, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet ; M. Gausson, maire de Neuvic ; conseiller général ; M. Murat, président du conseil d'administration de l'Ecole Philomathique et vice-président de la Chambre de Commerce ; M. Vogt, représentant notre président, M. EDOUARD ; M. de Saint-Simon, président de la Chambre des Métiers ; M. Delage, secrétaire général des syndicats patronaux ; M. Thomasson, inspecteur de l'Enseignement Technique ; M. Chignagué, directeur de l'Ecole Philomathique ; M. Tauveron, directeur du Collège Moderne et Technique ; Mme Marbot ; M. Desvergues, directeur des Tréfileries ; MM. Coulaud, Georges et Choury, du Syndicat des Fabricants de Chaussures ; M. Babault, M. l'abbé Audat, vicaire à Neuvic ; les religieuses de l'Hôpital, etc., etc. ; les cadres et agents de maîtrise, les représentants du personnel et une bonne partie des ouvriers et employés.

Prenant la parole le premier, notre digne M. Levasseur, faisant allusion à cette belle tradition qui s'est établie dans notre Usine depuis plusieurs années, fait ressortir que les anciens, par leur honnêteté, leur loyauté et leur compétence dans le travail, ont bien mérité les distinctions honorifiques qui leur sont décernées.

Il remercie ensuite toutes les personnalités présentes qui ont bien voulu s'associer à l'hommage solennel rendu aux plus méritants d'entre nous.

Notre Concours est terminé

Notre concours est terminé et nous sommes heureux de souligner ses bons résultats.

L'alternance des places obtenues au classement journalier, l'empressement constaté aux sorties pour consulter le tableau de pointage, les commentaires de nos couturières entendus ça et là dans l'usine, suffisent à prouver que la lutte n'a jamais diminué d'in-

tensité durant les quatre semaines.

Le but visé était sans contredit l'amélioration de la qualité de la tige dont la répercussion, avon-nous dit, a d'heureux effets sur la présentation d'ensemble de la chaussure, donc sur sa vente. Or, qui dit vente, ne laisse-t-il pas sous-entendre travail assuré ?

(Suite page 2)



Les gagnants du Concours : Atelier 451

NOTRE CONCOURS de Couture est terminé

C'est l'Atelier 451 qui l'emporte

Classement définitif :

1 ^{er} Atelier 451 avec 4784 points	4 ^{er} Atelier 452 avec 4491 points
2 ^e » 454 » 4562 »	5 ^e » 462 » 4443 »
3 ^e » 453 » 4552 »	6 ^e » 461 a » 4218 »

Les concurrentes ont donc fait preuve du désir de se perfectionner non pas seulement pour toucher la prime qui couronnait leurs mérites et leurs efforts, mais par satisfaction personnelle, par fierté de présenter un travail bien fait.

Le règlement de ce concours savamment étudié portait aussi sur la quantité.

Les temps où quelques esprits sans suite prétendaient qu'à travail bien fait on ne demandait pas le temps passé sont révolus. Il faut vendre des articles au plus bas prix et de bonne qualité à la portée de toutes les bourses.

La qualité acquise est certes une garantie pour l'avenir dans le renom de nos chaussures, mais il est indispensable de la maintenir et même de l'accroître pour renforcer notre position. Il ne faut pas non plus perdre de vue que pendant ces quatre semaines le plan journalier a été livré régulièrement et même dépassé sans se départir d'une qualité toujours croissante.

Ce concours nous a donc acheminé vers le but que nous nous étions assigné : **amélioration constante de la qualité.**

Le doigté glané par un effort soutenu, le désir de toujours mieux faire aura désormais une telle adhérence qu'il vous permettra l'exécution d'un travail irréprochable. Les membres accompliront instinctivement des mouvements qui au début étaient rétifs devant les appels du cerveau.

Il est né au cours de cette compétition un esprit d'émulation qui n'est pas prêt de s'éteindre et que nous espérons trouver encore développé ultérieurement dans notre tâche quotidienne pour notre plus grande fierté et pour la prospérité de l'Entreprise.

Merci à toutes pour votre effort et votre persévérance pour atteindre les meilleurs résultats ; merci aux membres du jury pour la conscience et l'impartialité qui les ont animés pendant ces quatre semaines pour mettre le mérite en relief sans voir surgir la moindre contestation.

Le résultat escompté qui était le salaire maximum pour une production définie, se réalisait et coïncidait avec le relèvement général des salaires s'est traduit par une amélioration sensible de nos conditions de vie.

bre, au lieu de s'absenter ce jour-là.

Les trois ateliers de couture, lauréats de la compétition, étaient réunis dès 17 heures 30, dans la grande salle de la Cantine, autour de tables où gâteaux et vin d'honneur avaient été préparés à leur intention.

Disons que c'est dans une atmosphère familiale, d'enthousiasme, de camaraderie, que M. Levasseur s'est adressé à l'auditoire en refaisant l'historique de ce concours, en définissant son but, en écartant toute velléité de forcer les capacités ce qui serait trompeur et contraire à l'esprit social qui a toujours dominé dans notre Entreprise.

« Le seul objectif, dit-il, que nous avons voulu atteindre, c'est la qualité et je me plains à vous dire toute ma satisfaction pour vos efforts qui ont été sanctionnés par des résultats tangibles, pour les efforts aussi de ceux qui sans gagner le concours ont cependant su lutter jusqu'au bout en augmentant sans cesse la qualité de leur production.

« Vous avez trouvé la bonne voie. Faites en sorte de ne pas vous en détourner et, tous, unis dans l'ardent désir de voir notre Entreprise prospérer, nous serons certains comme je le disais dans notre dernier journal, de prendre une bonne hypothèque sur l'avenir ».

Nos Jeunes aux Armées

C'est d'abord Duteuil Marcel qui de Besançon, prie notre Directeur de l'excuser d'avoir attendu quatre semaines pour donner de ses nouvelles.

Il dit s'être vite adapté à la vie militaire et suivre les cours d'élèves sous-officiers (spécialité transmissions) ce qui pourrait lui procurer la chance de partir soit pour St-Maixent, soit pour Metz.

Il s'intéresse autant que par le passé à la marche de notre Entreprise et serait désireux de recevoir notre journal que nous ne manquerons pas de lui envoyer.

— Et Dubos Claude, qui, de Blida (Algérie), donne aussi de ses nouvelles comme il l'avait promis. Il est heureux d'avoir rencontré là-bas huit gars du Périgord, avec lesquels il eut vite

fait de s'entendre. Il est versé dans la section « topographie ». Il trouve la ville située au pied d'une montagne très belle avec les plantations de citronniers, d'orangers et de vignes qui l'entourent.

Le 11 Novembre a été, dit-il, un jour de fête, avec un petit banquet de famille, accompagnée de quartier libre jusqu'à 23 h.

Lui aussi demande notre journal pour continuer à vivre la vie de notre Usine.

Nous lui donnerons satisfaction avec plaisir.

En remerciant vivement ces jeunes camarades pour leurs intéressants détails sur leur vie militaire, nous les prions de trouver ici l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Reprise des Cours Professionnels

Le samedi 4 novembre, notre Directeur, M. Levasseur, a réuni dans la salle-école tous les jeunes gens et jeunes filles qui se sont fait inscrire pour suivre les cours professionnels.

Après les avoir félicités du désir qu'ils ont manifesté de se perfectionner, d'apprendre un bon métier et de pouvoir plus tard gagner honnêtement leur vie, il les a mis en garde contre les défaillances qui jalonnent la route qu'ils se sont assignés de suivre.

En effet, jeunes, tout ce qui est nouveau est beau. Généralement, la première page du cahier est bien écrite et sans tache. La dernière est déplorable. C'est avec enthousiasme que vous affrontez les premières leçons, fermement décidés à tout mettre en œuvre pour réussir au C.A.P. qui sanctionne les cours, puis quelques mois après un certain relâchement ternit sensiblement vos bonnes dispositions du début. Pour un prétexte futile, vous manquez une leçon : vous en avez la lendemain de vous enquérir de ce qu'elle était et d'un coup de, mais tout l'enseignement qui s'en dégageait vous échappe. Première faute qui entraînera d'autres.

Il faut dire « Je veux », comme l'enfant qui court après le papillon jusqu'à ce qu'il l'ait attrapé. Il sera indispensable de faire preuve de volonté, d'assiduité et de persévérance pour atteindre les résultats que vous entrevoyez déjà comme couronnement de vos années scolaires.

Vous jouissez ici, dans notre Usine, du rare privilège de bénéficier gratuitement des cours en emportant chaque semaine votre salaire pour un travail d'apprenti. Que d'anciens, avons-nous dit souvent, jetant un coup d'œil rétrospectif sur un lointain passé, vous envient ! A votre âge, ils n'arrivaient à parfaire leurs connaissances qu'en fonction des besoins de la firme qui les employait. Tel qui fraisait, ou qui montait, ou qui coupait, ne pouvait prétendre à un autre poste que si une vacance se produisait. L'ouvrier était plutôt destiné à cette époque à végéter en automate devant sa machine. Grâce à la formation professionnelle qu'on tend à développer de plus en plus, il vous est facile de devenir un ouvrier qualifié et même un chef. Pour vos parents ce problème si souvent ardu « Que faire de nos fils

et de nos filles » est résolu. Savez-vous qu'il n'y a pas très longtemps, il fallait, dans l'artisanat, payer trois ans d'apprentissage ? Réfléchissez à l'heureux contraste qu'offre votre situation avec celle que nous venons de citer.

Cours pour la fabrication de la chaussure, sténo-dactylo, anglais, comptabilité, instruction générale, mécanique, électricité, solfège et musique instrumentale, éducation physique pour fortifier vos jeunes corps, rien n'est négligé pour faire de vous des hommes dignes d'accomplir l'œuvre que vous devez à la Société.

Répondez au temps que vous réservent vos instructeurs, à leur patience et à leur dévouement par la volonté farouche d'élargir votre savoir et d'être reçus brillamment à l'examen qui pourra vous montrer des horizons nouveaux.

Alors, vous connaîtrez une légitime satisfaction personnelle.

Ce sera aussi la plus belle récompense que vous puissiez offrir à tous ceux qui se dépensent inlassablement pour votre formation.

Nos Lauréats

Examen du Certificat d'Aptitude Professionnelle

Les épreuves écrites ont été subies à la Philomathique à Périgueux le 8 juin 1950 ; les épreuves pratiques aux Ets Marbot, à Hautefort-sur-Isle le 10 juin 1950 en présence des membres du jury : M. Lator, chef de fabrication aux Ets Coulaud, à Périgueux ; M. Delage, chef de fabrication et modèleur aux Ets Georges, à Saint-Germain ;

Et du Personnel Enseignant de l'Entreprise, placé sous la direction de MM. Faure et Dufour.

SECTION CORDONNERIE

3^e Année

Total des élèves 16
Présentés 16
Recus 9

A ces candidats est attribuée une récompense selon leur mérite.

- PETIT Albert.
- MARACHET (Ets Georges, à Saint-Germain).
- VILLECHANOUX Paul.
- SIRIEIX Jean.
- BONNIN Michel.
- FALLON (Ets Georges, à St-Germain).
- BOYER Aristide.
- LAVAUD Robert.
- EIMAUZY Jean.

2^e Année - Cordonnerie

11 élèves classés : 6.

A ces six élèves est attribuée une récompense selon leur mérite.

- CHAMINAUD Gérard (mention bien) 241 points.
- DUVAL Marcel (bien) 239 p.
- GUGLIELMINI Albert (assez bien) 225 p.
- COURRET Michel (ass. bien) 224 p.
- RODRIGO Martial, 218 p.
- MARKOWITZ Michel, 204 p.

1^{re} Année - Cordonnerie

16 élèves ; classés : 8.

- MAGNE Raymond (mention bien) 251 points.
- ROUGIER Raymond (assez bien) 240 p.
- NOVO Gérard (assez bien) 236 p.
- SROGOTA Joseph (as. bien) 224 p.
- NEUBANER Henri, 207 p.
- COMBENETOUZE Claude, 205 p.

PIQUEUSES MECANICIENNES

Présentées 6
Recus 6

- Mme AUPETIT Sylvia (bien).
- Mlle VEYSSIERE (Paulette (bien).
- Mlle LAUTRETTE Edith.
- Mlle BONNIN Yvette.
- Mlle GUILLAUMARD P.
- Mme BRUNET Pierrette.

2^e Année

Présentées : 7 ; classées : 4.

- Mlle BONNIN Thérèse (assez bien) 236 points.
- Mme COLINET Adrienne, 218 p.

- Mlle CHAUMARD Raymonde 211 p.
- Mlle SERRIER Raymonde, 208 p.

1^{re} Année

Présentées : 8 ; classées : 7

- MAGNE Raymond (bien) 242 p.
- REY Henriette (bien) 242 p.
- FAURE Josette (bien) 240 p.
- BERTRAND Yvette (as. bien).
- LEYMONIE Paulette, 219 p.
- MAZE Marie-Rose, 214 p.
- MAZIEREE Yvette, 210 p.

SECTION MECANIQUE

2^e Année

Présentés : 2 ; classés : 2.

- MAZIERE René (assez bien), 224 p.
- DRAPEYROU Claude, 217 p.

Section Commerciale STENOS - DACTYLOS

1^{re} et 2^e Années

Présentées : 8 ; classées : 3.

- Mlle NOYER Violette, 217 p.
- Mlle DUBESSET Yolande, 214 p.
- Mlle SAFRAUD Jeanine, 199 p.



Les Lauréats de nos Cours Professionnels

L'Allocution de M. Murat

Vice-Président honoraire de la Chambre de Commerce de Périgueux

En tant que président de la Société Philomathique, je tiens à remercier la Direction des Ets MARBOT de nous avoir associés à cette manifestation.

Nous nous sommes attachés à perfectionner chez nous, dans notre Société, l'apprentissage, et à développer cet apprentissage que beaucoup de firmes ignorent encore à l'heure actuelle.

C'est pourquoi je félicite les Etablissements MARBOT d'avoir ainsi fait cette manifestation en l'honneur des jeunes ouvriers qui ont reçu cette année le certificat d'aptitude professionnelle. D'autre part, je m'associe aux hommages qui ont été rendus aux médaillés du travail.

Beaucoup de firmes ignorent encore cette manifestation et je me permets de féliciter les Etablissements Marbot d'organiser chaque année cette réunion.

Le prédécesseur de M. Levasseur, M. Edouard, qui était mon ami, nous avait déjà conviés, la Chambre de Commerce et l'Ecole Philomathique, à cette belle réunion.

Je ne puis que vous remercier encore de nous avoir invités, M. le Directeur, et je prie d'excuser le Président de la Chambre de Commerce qui a été retenu ailleurs.

La Société Philomathique poursuit une action pareille à la votre et je me permets de vous dire, M. Levasseur, que vous devez suivre les traces de votre prédécesseur M. Edouard.

M. Edouard avait été nommé par la Chambre de Commerce et par la philomathique et je vous demande M. Levasseur, puisque M. Edouard est loin, je vous demande de continuer à faire partie de notre Conseil d'Administration à la Société Philomathique. Je suis sûr que vous répondrez par une acceptation et je vous en remercie.

Le Discours de M. Lalande

Secrétaire Général de la Préfecture

(Suite de la 3e page)

Vous avez vu également remettre des récompenses aux plus jeunes d'entre vous qui suivent des cours et ont obtenu leur C. A. P., c'est vous dire que la Maison Marbot est aux avant-gardes du progrès technique. Nous sommes loin des premiers jours de l'Enseignement Technique. On s'est rendu compte que la civilisation d'aujourd'hui est une civilisation technique.

C'est pourquoi vous voyez au tour de cette table :

M. l'Inspecteur de l'E. T., M. le Président de la Chambre des Métiers,

M. Murat, et toutes les personnes qui s'intéressent à ce mouvement. L'enseignement technique est une nécessité de l'époque.

C'est aux Usines Marbot que nous devons la création du C.A.P. de piqueuses mécaniques et plus particulièrement à M. Edouard qui faisait partie du Conseil Départemental de l'E. T.

Mais à côté de cette réussite technique, il y a réussite morale ; c'est pourquoi j'ai dit que cette manifestation parlait au cœur. Elle montre que dans une entreprise, même importante, il est possible de créer une atmosphère qui prend à l'atmosphère familiale sa valeur.

Je ne parlerai pas de toutes les initiatives sociales, culturelles et sportives. Elles ont été entreprises pour créer à l'ouvrier, à l'employé, un milieu vraiment humain dans cette civilisation mécanique qui peut avoir quelque chose de brutal ; nous avons vu les résultats de ces initiatives.

M. le Directeur, nos administrations entretenaient avec M. Edouard les meilleures relations, je suis persuadé que ces relations continueront comme par le passé.

C'est une satisfaction pour les pouvoirs publics de voir se développer cette magnifique usine dans ce coin du département.

Un Accident qui aurait pu être lourd de conséquences

« Semaine de Sécurité »

L'action de chacun doit en faire une semaine sans accident, est-il affiché dans tous nos ateliers.

Mais une affiche, c'est une feuille de papier de différents formats, apposée sur un mur, qu'on ne lit pas ou qu'on regarde sans voir, sans bénéficier de son contenu.

« L'action de chacun » consiste à prendre toutes précautions utiles pour nous-mêmes et pour tous ceux qui nous entourent.

Ne pas remonter les courroies des machines en marche ; veiller que les protecteurs des courroies soient bien fixés ; ne pas faire de soudure autogène sans lunettes ; s'assurer de la solidité et du montage des échafaudages ; couper le courant avant d'effectuer des installations électriques ; ne pas fumer en cachette dans l'Usine où de nombreux produits inflammables pourraient provoquer des incendies dont les conséquences seraient terribles (les anciens de cette Usine n'ont-ils pas devant les yeux l'horrible vision de la torche vivante de Mme Sistrac que ses camarades furent impuissants à arracher aux flammes ?) Nous ne finirons pas de citer de semblables recommandations.

C'est ainsi que le 14 novembre, un accident pouvait être évité si les consignes avaient été observées.

Notre camarade, Corréas Pedro, transportant des emporte-pièces enfilés au bras, de l'atelier 704 à la manipulation 405, glissa sur quelques feuilles mouillées, tomba et se fit au poignet

une blessure assez sérieuse qui nécessita son transfert immédiat dans une clinique de Périgueux, pour y recevoir les soins d'un chirurgien.

Il existe au 704 des chariots destinés au transport des emporte-pièces, rendant tout accident de ce genre impossible.

Pourquoi ne pas s'en servir ?

Observez les principes de sécurité dans votre propre intérêt et partant celui de votre famille comme dans celui de l'Entreprise toute entière.

Nous souhaitons de tout cœur que notre ami Corréas nous revienne vite guéri et que son cas serve d'exemple à tous ceux qui se moquent de la prudence et des règlements concernant la sécurité.

TOUSSAINT

En ce jour de recueillement et de souvenir de nos Morts, la foule n'a cessé de défiler dans notre cimetière dont la tenue mérite d'être soulignée. Les tombes disparaissaient sous les chrysanthèmes qu'un soleil rare en de tels jours dorait l'épanouissement, et l'on sentait que chacun avait apporté ses soins les plus minutieux pour donner à ce 1er Novembre un éclat particulier réservé à nos chers disparus.

Suivant une tradition qui remonte à plusieurs années, une délégation de l'Usine, conduite par notre Directeur, est allée s'incliner sur les pierres des réfugiés décédés dans nos murs ou des camarades de travail qui nous ont quittés prématurément.

Par les soins de l'Entreprise, leurs sépultures avaient été fleuries ; sur chacune d'elles une minute de silence a été observée et beaucoup de pensées aimables sont allées vers eux.

Amis, nous ne foudrons jamais ce lieu de repos sans nous retenir dans votre souvenir.



La Délégation de l'Usine se recueille sur une tombe de nos disparus

L'Allocution de M. Levasseur

Ils y ont droit en raison de leur honnêteté, de leur loyauté et de leur compétence dans leur travail ; ils les ont méritées aussi par leur fidélité à l'Entreprise.

Nous sommes fiers qu'ils soient ainsi honorés et nous remercions tout particulièrement Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Vice-Président Honoraire de la Chambre de Commerce, ainsi que toutes les Personnalités qui ont accepté notre invitation et vous aussi, Cher Monsieur Vogt, d'avoir bien voulu, par votre présence à cette cérémonie, vous associer à l'hommage rendu aux plus méritants d'entre nous, tout en lui conférant un caractère officiel.

Si nous considérons que le travail doit en tout premier lieu servir celui qui l'exécute, il ne faut cependant pas oublier que le produit de celui-ci doit servir la communauté, alors nous apprécions plus encore sa valeur et sa haute portée morale.

Il y a donc à la base de tout travail une action de solidarité et par la persévérance qu'ils ont montrée à l'accomplir dans notre Société, nos anciens nous donnent dans ce domaine un exemple des plus magnifiques.

Nous sommes heureux ce soir de le proclamer.

Ce faisant, nos pensées se tournent naturellement vers les jeunes et, d'une façon toute particulière, vers ces jeunes gens et jeunes filles qui ont obtenu leur C. A. P. à la dernière session d'examen, ou qui se sont classés parmi les premiers de nos cours professionnels.

Nous leur disons : « Suivez l'exemple de vos aînés, persévérez dans l'effort, aimez votre travail ».

Vous pouvez, certes, vous aussi les jeunes qui seront récompensés tout à l'heure, éprouver une légitime fierté pour vos bons résultats, mais vous ne devez pas pour autant vous en montrer déjà satisfaits.

Avez-vous réfléchi que vous passerez plus de la moitié de votre existence au travail ?

Avez-vous songé qu'il peut dépendre de celui-ci une grande partie de vos joies, sinon toutes, mais qu'il peut aussi en découler beaucoup d'ennui, de tristesse, voire même de rancœur s'il devient pour vous une corvée que vous accomplissez sans conviction, par obligation et sans aucun courage.

Dans la première hypothèse, il aura une heureuse répercussion sur toute votre vie. Dans la seconde, votre existence tout entière en sera affectée.

Cette dernière perspective ne sera pas la vôtre si vous avez la volonté d'ac-

complir votre tâche quotidienne avec cœur, avec énergie et avec enthousiasme et si vous montrez les mêmes qualités de persévérance, d'honnêteté et de loyauté dans le travail que vos aînés.

Dans les temps difficiles que nous traversons, de nombreux jeunes gens éprouvent encore, hélas, de grandes difficultés tant morales que matérielles pour trouver la voie dans laquelle ils vont s'engager pour leur existence.

Vous avez, vous, la chance d'appartenir à une organisation qui, depuis longtemps, a fait ses preuves dans l'enseignement professionnel et qui, par ses méthodes, après avoir offert le choix entre plusieurs professions, vous procure des moyens très importants pour apprendre le métier que vous avez adopté.

Utilisez donc au maximum les possibilités qui vous sont offertes pour apprendre votre métier, pour bien le connaître, car, le connaissant bien, vous l'aimerez.

Vous deviendrez alors de bons ouvriers, suivant, en cela, l'exemple de vos aînés.

Ecoutez leurs conseils, suivez les directives de vos moniteurs si dévoués et de vos chefs.

Vous comprendrez mieux la valeur du travail et la nécessité qu'il y a pour vous de ne pas laisser s'effriter le patrimoine légué par le travail de vos aînés, de celui de vos parents, vous serez certains de cette façon de contribuer d'abord à votre propre bien-être, à servir la communauté, c'est-à-dire votre pays, et alors, mais alors seulement, vous pourrez vous montrer satisfaits.

Avant de terminer, je tiens à remercier, tant au nom de la Société qu'en mon nom personnel, Monsieur le Secrétaire Général qui représente Monsieur le Préfet et a bien voulu rehausser par sa présence l'éclat de cette manifestation, mes remerciements sont encore une fois à toutes les personnalités qui nous ont fait l'amitié d'être des nôtres aujourd'hui, à Madame Choury et à Monsieur François Greze qui ont bien voulu mettre leurs talents à notre disposition pour nous distraire quelques instants.

Je remercie encore les Cadres, les Agents de Maîtrise, les Représentants du Personnel et vous tous, Ouvriers et Employés de nos usines, qui êtes venus nombreux témoigner votre sympathie à nos anciens qui seront médaillés tout à l'heure, et apporter vos encouragements aux jeunes à poursuivre leur bon travail.

Un peu d'Histoire Régionale

Les Mille et Un Châteaux du Périgord

Après Mayac, sur l'Isle aussi, le récent château de Saint-Privat, puis assez loin, sur les plateaux du nord-ouest, les castels de la région de Ligeux : les ruines de Rochemorin sur la voie ferrée. Les Pompis, sur un terrain creusé de souterrains et cluseaux, occupés successivement par une villa romaine, un repaire et une blanche maison moderne, le pavillon sévère et dit « du prieure », qui survit à Ligeux au cloître et au logis des abbesses bénédictines dont dix portent le nom de Si-Aulaire, près de l'église abbatiale, cette miniature de Saint-Front en partie restaurée ; Les Pautis, protégés depuis le XV^e par une cour close de murs crénelés ; à l'est le Bouquet ; au sud, dans la paix des pinaies, Jaillac, château du XV^e défendu en avant par deux robustes tours rondes ; à chaque angle de son logis barlong, par l'encorbellement de quatre tours carrées formant corps de garde, au-dessus de sa porte, par un étrange machicoulis, creusé en rigole ; à l'intérieur, au bas de son bel escalier de pierre ornant, par une meurtrière, dans l'axe d'entrée. Enfin, le logis noble du Pavillon limite la forêt, près des Quatre-Routes.

Revenons vers Sarliac-sur-l'Isle. Dans le bourg, caché derrière un haut mur et des glycines, le petit castel de M. Clazaud. En pente, il juxtapose les corps de logis de diverses époques, abrite sous un balcon la goguenardise de deux moines joueurs de cornemuse, il pointe haut les choux frisés d'un pignon et pique sa

tour dans les boules des marronniers du parc. Aux environs, la sobre gentilhommière de la Bonnetie, sur la déclivité des prairies, foulées par les pas de M. Rousset, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris ; puis, dans un repli triste du terrain calcaire, près des genévriers, sur une large terrasse à balustrades, Bosvieudresse, entre deux tours fortifiées, son blanc pastiche de la Renaissance, près des communs aux portes ocrées. Le fronton est blasonné aux armes des Périer de Beauvieux qui le tenaient au XVIII^e. Sur la route de Périgueux dans un entrelacement de la vallée, le pittoresque vieux manoir de Grésignac détache, sur les terres rouges qui devalent du cotéau, les murs noirs percés de meneaux, les plans de ses toits rouillés et la girouette plantée sur la pyramide de sa tour carrée : dans ce décor d'un autre âge, parfois les répliques du groupe des Villesbret et des Lacrouille, où l'esprit est héréditaire, un populaire avocat de Périgueux, à barbe falote, aux lèvres gourmandes, au nez truculent, au rire rebelaisien, aux yeux bridés de malice, élève sa voix toujours dominatrice. A côté de Grésignac est la Dulgarte, domaine de Milles Canaby. Bien assis dans la plaine et commandant la vallée de l'Isle, le château des Bories est un type de la plus belle construction du XV^e. Il a grand air derrière ses douves dans l'homogénéité parfaite du plan primitif, sans remaniements successifs, bien que, commencé en 1497, par Jeanne d'Haute-

fort, veuve de Jean de Saint-Astier, il n'ait été achevé qu'en 1604 par Henri de Saint-Astier. Le corps de logis rectangulaire à trois étages largement éclairés est flanqué au nord de deux massives tours à machicoulis et poivrières, il est encorbelle à l'angle sud-est d'une tourelle carrée ; puis, au milieu de la façade du sud, il est accolé d'un pavillon carré dans laquelle s'ouvre la porte récemment ciselée, en remplacement des choux qui avaient été martelés. Dans l'angle de soudure de ce pavillon et du corps de logis, au sud-ouest une tourelle ronde à encorbellement conduit aux combles par une vis, qui s'amorce sur le grand escalier du pavillon. Cet escalier monumental qui date de 1497, se développe, entre chacun des étages, autour d'une cage pleine, sur un plan carré, par quatre montées droites voûtées sur nervures. La cuisine est une merveille, avec ses deux immenses cheminées et ses quatre voûtes à nervures surbaissées qui, mitées, butent contre les murs. L'appareil guerrier des Bories leur permit de subir trois sièges : en 1592, pendant les guerres de religion ; en 1652 et 1653 lors de la Fronde. La famille de Saint-Astier, qui était sur cette terre depuis le XV^e, s'éteignit en 1891 avec Albéric de Saint-Astier, qui légua les archives et les tableaux des Bories à la ville de Périgueux, et au comte de Paris le château, qui passa ensuite au comte de Montpensier, et, en 1910, au baron de Nerveaux, qui vient de présider à sa réfection. (A suivre)

Jermanau ou Treis, Moussur, treis

La sèno se passo dins lou cabinet d'un avoucat, qu'èu daqui ei sielat à d'uno taulo cuberto de libreis.

(Quaucu tuto à la porto)

L'avoucat. — Entrez, Lou Chaland. — Vous souate lou bounjour moussur de las Brôulhas.

L'avoucat. — Boujour brave ome, ercusas si me trompe.

Lou Chaland. — Vous trompas gros segur. Chas nous, moussur, soun tous francs coumo l'or.

L'avoucat. — D'ante sès doun per me tenei parié lengage ?

Lou Chaland. — Dôu Bas. Presat, moussur, entre Sènt-Bebio e Paussac, rasi lou chateu de Pignofort.

L'avoucat. — Pignofort, sabe ante ei : fai facio au chateu de Mourato. Ei l'ancieno demouranço de moussur Drumont, grand chassaire de perdrijaus.

Lou Chaland. — Qu'èi la veritat moussur.

L'avoucat. — N'en tuavo tant que li fasian fâti. Un jour n'en mandat treis à soun ami, moun toutoun Jamen de Biras, mas de treis n'arribet dous.

Lou Chaland. — Dous, moussur, dous.

L'avoucat. — Qu'èi co daqui. Councisses l'istorio, paraï ?

Lou Chaland. — O plo, moussur, e quau la counei pas ?

L'avoucat. — Dèurias me la countà à votro maniero. N'i o pas coumo la lengo perigordo per countrefâ lous passans de quèu tems, ni mai moun toutoun Jamen que, otut bachelié qu'ero, vous la parlavo tabe que Jan de chas Curotoupi.

Lou Chaland. — E be, moussur, peique n'en lebrétas de l'auvi, vau coumença : Eran dins lous prumiés jours de la chasso, moussur Dumont que vio tuat forço perdrijaus, un mati, uchet Jermanau, sounne vale, e li diset « Pitit, prend quello letro, quèu cabas e porto qui treis perdrijaus à moun ami, moussur Jamen de Biras. » — « Plo moussur, faguet lou vale, prenè mous escarpins e li vau ». Fasio caumasso, Jermanau, v'o se. En passâ dins Bussat, entret beure à l'auberjo de la Julieto, fino cousinièro, bravo coumo un bouquet, ço que de tous tems n'a re gatal. Mas se countentet pas de beure, lous malurous, minjet lous pus gros de sous perdrijaus que la Julieto li faguet cose à pitit fio, coumo se deût. Jermanau n'ero ni voleur, ni chenassié, mas avio un si : ero trop pourtat sur sa gorjo. Faguet durâ lou plasei, arouset soun perdrijaus d'uno fino boutelho de vi de Roussignou, beguet lou cafe, la gouto e partitt en chantâ coumo uno calondro. Talèu ribat à Biras, Jermanau paret la letro à moussur Jamen que la leg'it tout rejouvi en dire : « Qu'èu boun moussur Dumont, a plo rasou de de me fâ quèu present ». Peit trapet lou cabas, lou souseset, n'en tiret dous perdrijaus, lou souseset enquero, n'eiperpisset lou found en frunçâ las cilhas e mau countent, de n'en coumptâ noumas dous, se viret vers Jermanau en dire : « Veire un pau, legisse sur quello letro que moussur Dumont me mando treis perdrijaus e n'en trobe noumas dous. Que co v'ou dire ? » — Dous, moussur, dous, faguet Jermanau. — « O ! O ! O ! tournet fâ moussur Jamen, n'a pas coumpreis ? Quello letro porto treis perdrijaus ». — Treis, moussur, treis faguet lou vale de soun er lou mai einoucent.

— Bien, bien, mas n'en coumpte noumas dous.

(A suivre)

CHAMPARNAUD.

La Bonne Cuisine du Périgord

L'Anguille au Vin rouge

Ce qui fait surtout la réputation des matelotes d'anguilles ou de lamproies des régions périgourdine et bordelaise, c'est évidemment le vin de choix qu'on emploie pour les préparer.

Règle générale, pour qu'une matelote ait vraiment du mérite, il faut la faire avec du bon vin, et se garder d'employer du gros vin ordinaire, même pesant soldisant de 3 à 10 degrés.

Sans doute faut-il du vin assez alcoolisé pour qu'il puisse flamber, mais ce n'est pas suffisant. Il faut encore que ce vin soit doué d'un certain bouquet, qu'il ait un peu de bouteille et suffisamment de parfum. Autrement, la matelote devient un plat vulgaire, au lieu d'être ce régal odorant aux senteurs capiteuses qui fait s'épanouir tous les visages.

Ceci dit, prenez deux anguilles vivantes, pesant 350 à 400 grammes chaque, et décidez-vous à l'ennuyeuse mais nécessaire besogne qui consiste à les tuer et à les écorcher. Certaines personnes tuent les anguilles sans pitié, en leur traversant la tête avec une aiguille à tricoter, mais outre que ce n'est pas si facile que cela, le procédé est vraiment trop cruel et je vous conseille l'autre méthode qui consiste à s'envelopper la main d'une serviette râpeuse à souhait, à saisir solidement l'anguille et à l'étourdir en lui frappant

fortement la tête d'un coup sec contre le rebord de la table.

Il se peut que l'anguille ne soit que violemment étourdie, mais c'est suffisant pour l'anesthésier. Vous en profitez pour lui inciser la tête avec un couteau bien affilé, puis vous détachez un peu de la peau autour du cou que vous ficellez avant de suspendre l'anguille au-dessus d'une terrine pour en recueillir le sang.

Ceci fait, vous n'avez qu'à soutenir le cou de l'anguille de la main gauche enveloppée avec le torchon, et à tirer la peau avec la main droite également enveloppée dans un gros torchon.

La peau se retourne comme un gant jusqu'à la queue et sans aucune peine.

Vous n'avez qu'à recommencer la même opération pour l'autre anguille. Puis, une fois bien égouttées, vous les videz sous le ventre à un endroit très visible et vous les détaillez en gros tronçons.

Vous les mettez ensuite à dégorger dans de l'eau fraîche. Au moment de faire cuire les anguilles, vous égouttez les tronçons, vous les essuyez soigneusement avec un linge et vous préparez la matelote suivante :

Faites friasser dans une cuillerée d'huile et de graisse mélangées une douzaine de petits oignons blancs. Couvrez la cocotte

Les Primes à la Construction

Les primes à la construction sont octroyées par l'Etat à tout constructeur, particulier ou société, qui construit des logements et qui ne s'adresse pas au régime privilégié du Crédit Immobilier.

Vous avez droit aux primes

Si vous construisez un logement quel qu'il soit, tant futur : pour vous-même, votre famille, un locataire ou un acheteur. La prime est octroyée par logement. Vous recevez autant de primes que de logements construits.

Si vous augmentez la superficie habitable d'un logement existant : soit en ajoutant des pièces, soit en surélevant une maison.

Si vous achevez un immeuble qui n'a encore ni le dos ni le couvert.

Vous recevrez chaque année (et pendant vingt ans),

Si vous construisez un logement neuf : 500 fr. par mètre carré habitable.

Si vous augmentez la superficie par addition de pièces ou surélévation : 400 fr. par mètre carré.

Si vous achevez une construction : 250 fr. par mètre carré.

Pour bénéficier des primes :

Il faut construire raisonnablement avec des matériaux de qualité et en se conformant aux règles du permis de construire.

Pas de prime pour un appartement de plus de 200 m. 2 ni pour une maison individuelle de plus de 200 m. 2.

Pas de prime non plus pour les constructions et additions de moins de 15 m. 2, les primes n'encourageant pas les taudis.

La prime est calculée :

Sur les 100 premiers mètres carrés de chaque logement (110 m. 2 font 5 pièces).

Sur la fraction de l'addition ou surélévation qui est comprise entre la surface existante avant les travaux et 110 m. 2.

Exemples :

1. Appartement de 250 m. 2, pas de prime ;

2. Appartement de 180 m. 2, basé de la prime 110 m. 2 ;

3. Appartement de 90 m. 2, basé de la prime 90 m. 2 ;

4. Appartement existant de 90 m. 2, addition d'une pièce de 25 m. 2, basé de la prime 110-90 : 20 m. 2.

ou la casserole avec un couvercle sur lequel vous mettez des braises mêlées de cendres afin que les oignons prennent une belle teinte dorée. A défaut de braise, mettez les petits oignons à dorer pendant vingt à trente minutes au four en ayant soin de les saupoudrer de sucre en poudre.

Vous faites ensuite revenir dans la casserole un quart de lard gras coupé en dés, deux gros oignons coupés en fines lamelles, deux gousses d'ail, deux petits échalotes, sel, poivre, un peu de cayenne, une pincée de quatre épices, plus un fort bouquet garni avec thym, laurier, persil ou fenouil.

A ce moment, vous choisissez une bonne bouteille de vin rouge que vous faites flamber avant d'en arroser longuement les petits oignons. Toute la bouteille doit y passer. Ensuite, vous n'avez qu'à couvrir et à laisser mijoter patiemment la matelote, à petit feu régulier. Pendant ce temps, vous liez deux cuillerées de farine avec un peu d'eau tiède, la seule que je

La surface primée est la surface habitable

Elle ne comprend ni les sous-sols et combles non habitables, ni les caves, garages, remises, vérandas, ni les locaux de moins de 2 m. 20 sous plafond, ni l'espace occupé par les murs-cloisons, trémies d'escalier, gaine de cheminée, embrasures de moins de 30 cm. de profondeur.

Elle comprend : la surface de toutes les pièces de plus de 2,20 sous plafond ; la surface moyenne des surfaces mesurées à 1 m. 30 et à 2 m. 30 pour les pièces et annexes mansardées.

Demandez le permis de construire

Le permis de construire est indispensable pour toute construction, quel que soit son financement. C'est au maire de la commune où vous voulez construire qu'il faut vous adresser.

Les primes elles-mêmes, par demande sur papier libre. Des imprimés spéciaux sont mis à votre disposition.

Il n'y a aucune pièce spéciale à joindre à la demande, votre dossier de permis de construire suffit.

Si vous avez déjà demandé le permis de construire, demandez le bénéfice des primes directement au Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation (ou à la Direction départementale du Crédit Foncier).

Les primes vous seront accordées par le Service de l'Urbanisme. Si elles vous sont refusées, vous pouvez faire appel dans un délai de deux mois, auprès du M. R. U. qui, après avis d'une commission spéciale, prendra une décision définitive. Cette commission sera compétente en cas de procédure spéciale.

Elles sont versées par le Crédit Foncier de France et obligatoirement à un compte chèque postal. Si vous avez contracté pour construire un emprunt auprès de cet organisme ou auprès du Sous-Comptoir des Entrepreneurs, le Crédit Foncier reliendra les primes jusqu'à concurrence des charges de l'emprunt.

Les primes bénéficieront à tous les travaux commencés après le 31 mars 1950.

Le premier versement sera fait à chaque bénéficiaire quatre à cinq mois après la fin des travaux.

vous autorise pour lier la sauce. Puis vous versez cette liaison dans la casserole en tournant un peu la sauce et vous refermez le couvercle. Vous ajoutez les tronçons d'anguille une demi-heure après.

Faites rissoler une poignée de champignons, de cèpes frais autant que possible, et ajoutez-les à la matelote. Si vous n'avez pas de cèpes frais, mettez des champignons séchés ou de conserve dans la sauce.

Au bout d'une demi-heure environ, la matelote est cuite à point et vous pouvez y ajouter le sang qui fera à la sauce une heureuse liaison. Surtout ne la faites pas bouillir. Délayez-le avec un peu de sauce et maintenez le tout au coin du feu.

Vous dressez alors les tronçons d'anguille en couronne dans un plat chauffé. Vous mettez les cèpes au milieu avec les petits oignons et vous finissez par une bordure de croûtons ronds en pain grillé, à peine frotté d'ail et par quelques oeufs durs frits et coupés en quatre. Recouvrez le tout avec la sauce.

A Propos de Pantoufles

Le pied supporte outre le poids du corps, les fardeaux portés par l'homme ; ses muscles prennent une part active dans la marche, la course ou le saut.

Pour tous ces exercices, dans la chaussure, le pied doit être retenu tout en gardant la liberté de ses mouvements.

La marche n'est pas seule à être considérée dans le rôle du pied, mais aussi le travail effectué par l'individu surtout dans la position debout, tels nos coupeurs, fraiseurs, lisseurs, verriers, etc. ou nos monteurs, passeurs de trépointe, coupeurs, etc., où le poids du corps est supporté par un seul pied tandis que l'autre actionne une pédale.

Pour aider le pied dans l'effort qui lui est assigné, il est donc nécessaire qu'une chaussure soit conçue selon son anatomie et sa sensibilité.

Vous avez pu remarquer que chez certaines personnes la cambrure de l'arche n'existe presque pas ; la charpente du pied est comme écrasée, ce qui leur rend la marche très difficile.

Si l'on applique le pied enduit, par exemple, de noir de fumée sur une feuille de papier blanc, on constate que la cambrure marque faiblement sur le côté extérieur, alors qu'il n'existe aucune trace sur le côté intérieur : c'est ce qu'on appelle la voûte plantaire.

Il est donc indispensable que la chaussure porte un talon selon la galbe de cette voûte, car la marche comme nous venons de le dire, serait pénible ainsi que l'immobilité totale ou partielle dans la position debout.

C'est pourquoi nous ne saurions trop vous mettre en garde contre le port de sandales feutres ou autres, durant votre travail, parce que ces chaussures dépourvues de talons et de renforcement de la cambrure, peuvent provoquer, si vous êtes adolescents, l'affaiblissement du pied et, adultes, une fatigue dont vous seriez loin d'en chercher ici la provenance. Douleurs dans le talon, les mollets, l'aîne, les reins, le dos, qui font croire à des rhumatismes et qui souvent y dégèrent, proviennent de ces pantoufles qui ne sont pas indiquées pour faire votre travail journalier, mais pour l'appartement, pour les moments de loisirs, de détassement et surtout pour le repos du soir lorsqu'on savoure un bon livre auprès du feu.

C'est surtout vous, Mesdames, que la féminité rend plus fragiles que vos compagnons du sexe fort, qui devez éviter les lassitudes et malaises de toutes sortes dus à votre genre de chaussures que vous ne soupçonnez point.

Il vous arrive aussi de venir de loin pour accomplir votre tâche. Vous partez le matin par un temps radieux et, le soir, une pluie intense vous trouve sur la route où en plus de vos pas fatigués, l'eau vous incommodé : vous avez les pieds mouillés et vous avez froid.

Réservez donc celles-ci à l'usage que nous vous indiquons plus haut. Prenez des chaussures avec un talon correspondant à votre pied et vous serez étonnés, tout en étant protégés contre les intempéries, de rejoindre votre demeure avec une sensation d'aise que vous n'avez pas connue en portant des sandales.

CARNET ROSE

M. et Mme Astarie nous font part de la naissance de leur fille Nadine.

M. et Mme Merlet, de leur fils prénommé Guy-Jean.

M. et Mme Mourlin de leur fils prénommé Patrick.

CARNET BLANC

M. Tesson Louis avec Mlle Matracha Maurice.

M. Armandie avec Mlle Serrans Léontine.

Le Rédacteur : LESPINASSE

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR.

RUGBY

A Neuvic, le 5 novembre, Championnat du P. A. : Neuvic bat Couze-Lalinde par 8 points (1 essai transf., 1 but sur coup franc) à 3 points (1 but sur coup franc).

Pour son deuxième match de championnat, Neuvic était opposé sur son terrain à l'excellent quinze de Couze-Lalinde, classé en deuxième série l'an passé.

Le public fervent du rugby assistait en nombre compact à ce match malgré un froid rigoureux.

Neuvic, à qui échoit le coup d'envoi, s'est présenté sur le terrain amputé de son capitaine, blessé le dimanche précédent.

La première mi-temps voit des déplacements de jeu nombreux et rapides. Sur un coup franc favorable à Neuvic, Choury, d'un magistral coup de pied, réussit le but. Quelques instants après, sur un départ de nos trois-quarts, la balle passe rapidement de main en main et Labrue, dernier servi, déborde et marque en coin ; la transformation est acquise.

La deuxième mi-temps est plus terne et Lalinde qui s'est ressaisi, domine. Le jeu est assez décousu, Neuvic, par manque de souffle ou de confiance en soi, ne réagit que timidement: notre arrière est dépourvu de chance dans ses réceptions de balle et fait souvent passer le frisson parmi les supporters neuvicois. Il ne suit pas suffisamment la progression de la balle et arrive souvent trop tard pour cueillir celle de l'adversaire; ses coups de pied acrobatiques ne sont pas à recommander.

Lalinde cherche le match nul et s'y emploie à fond car Neuvic ne joue plus qu'à 14, notre centre Grand venant de quitter le terrain avec une clavicule fracturée ; notre ailier Marteau se blesse au genou sur un plaquage un peu sec et n'est plus que figurant; Mondary aussi avec une déchirure musculaire à la cuisse est loin de sortir sa partie habituelle.

Un coup franc pour Neuvic en bonne position est réussi par Lalinde dont les avants font le forcing et il faut toute la maîtrise des nôtres pour éviter qu'un essai ne soit marqué.

Enfin, le coup de sifflet final arrête la partie sur un score inchangé et Neuvic reste vainqueur de cette dure rencontre.

Il ressort nettement de cette empoignée que Neuvic ne possède pas une condition physique suffisante et qu'il doit persévérer dans l'entraînement pendant le laps de temps nous séparant des futures rencontres pour pouvoir les affronter avec confiance.

Dimanche 12 novembre, à Neuvic : Neuvic bat J. Astérienne par 22 points (4 essais, 2 buts et

2 buts sur coups francs) à 5 pts (1 essai transf.)

Cette partie amicale s'est déroulée devant un public moyen, par un temps incertain et n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle.

Privé de la majeure partie de ses trois-quarts titulaires, Neuvic quoique alimenté par une mêlée généreuse, ne sait exploiter cet avantage car notre demi de mêlée, par sa lenteur de transmission, fait échouer toutes nos attaques.

La première mi-temps nous fait assister à une seule envolée spectaculaire qui se termine par un bel essai de Labrue aîné. Saint-Astier a quelques belles réactions et son centre Droin se fait quelquefois remarquer par ses changements de pieds et ses percées fulgurantes. La défense de Neuvic est bonne et quelques infiltrations sont stoppées à temps.

La deuxième partie est plutôt décevante, sauf vers la fin où notre quinze se ressaisit. La ligne d'avants fait quelques beaux départs en passes courtes bien amorcées par le puissant pilier Delage avec Dalème, Boudes, Lominé et consorts. Notre arrière Choury, s'intercalant judicieusement dans la ligne de trois-quarts réussit quelques belles prouesses.

Cette supériorité tardive se concrétise par trois beaux essais signés Boudes, Choury, Espérez. Jacques, trois quarts aile de St-Astier, fait sur interception une belle descente de cinquante mètres, mais il est bloqué sur la touche par Boudes ; se rétablissant, il continue sa course vers les buts et sans tenir compte du jugement de l'arbitre de touche, M. Durieux accorde l'essai qui est converti en but.

Dans l'ensemble, partie sans attrait où Neuvic ne sut pas s'imposer par manque d'homogénéité et surtout d'entraînement.

~~~~~

~~~~~

Si important qu'en soit l'enjeu, un match de rugby, de football ou de basket ne doit être avant tout qu'un délassement.

Il répond à un besoin d'activité musculaire et d'harmonie. Mais y adjoindre des considérations étrangères telles que l'honneur d'une cité ou d'une région, c'est le détourner de ses voies, enlever à la cause sportive ses essentielles vertus : détente physique et morale, objectivité, école de maîtrise personnelle.



L'équipe première de rugby et ses dévoués dirigeants

FOOTBALL

Résultats du Dimanche 29 Octobre :

Sarlat (1) bat Neuvic (1) 4-3.

Sarlat (2) bat Neuvic (2) 6-0.

En déplacement à Sarlat, nos deux équipes en sont revenues sans victoire.

La défaite de la seconde est très nette, car elle a eu devant elle une formation beaucoup plus forte et aguerrie aux rencontres de championnat. Nos jeunes n'ont pu ébaucher la moindre opération et les quelques incursions dangereuses dans la défense adverse ont été gâchées par précipitation.

Par contre, la défaite de notre équipe première est toute différente. Elle a ses débuts à Périgueux où la Ligue aime à nous contredire.

Ensuite nos joueurs furent accueillis à froid et bientôt menés par 2 à 0. Néanmoins, ils refirent le terrain perdu pour égaliser 2 à 2, puis 3 à 3.

C'est le moment où l'arbitrage se mit de la partie et favorisa le dénouement. En effet, à quelques minutes de la fin, Sarlat réussit le but de la victoire.

Sur la partie de tous nos joueurs nous méritons largement le match nul et nous espérons que malgré ce revers l'esprit d'entente qui s'est manifesté dimanche nous ouvrira dès le 5 novembre les portes de la victoire.

Football à Thiviers, le dimanche 5 Novembre.

En championnat de première division, Neuvic bat Thiviers, par 4 buts à 2.

Dès le coup d'envoi le jeu est très rapide et, tour à tour, les équipes se portent dans le camp de l'adversaire et s'observent.

Neuvic pratique du beau football et menace sérieusement les bois de Thiviers qui, opérant quelques montées, voit celles-ci concrétisées à la huitième minute par un but de son avant-centre.

Neuvic ne s'avoue pas battu, part rapidement à l'attaque et égalise deux minutes après.

Jusqu'à la mi-temps les deux équipes attaquent à tour de rôle sans pouvoir conclure.

Neuvic est cependant sur la balle et ouvre très dangereusement.

Après le repos, le jeu est toujours très animé, mais il faut attendre la dix-septième minute pour que Neuvic marque à nouveau.

Dès l'engagement il s'empare encore de la balle et, sur un long dégagement, un avant reprend et trompe le goal.

Enfin, à la vingt-cinquième minute de cette seconde mi-temps Thiviers réagit et réussit à envoyer la balle au fond des filets de Neuvic, réduisant ainsi l'écart, mais un nouveau but est marqué par un de nos avants.

Les nôtres ont fait preuve d'une notable rapidité en attaquant sans arrêt l'adversaire qui a joué avec nous également.

~~~~~

## Préparation militaire

Les jeunes gens de la classe 1952 de l'U. S. N. et du canton de Neuvic sont informés qu'ils doivent se faire inscrire de toute urgence auprès de M. Mauduit, responsable de la P. M., en vue de leur convocation ultérieure pour les entraînements de sport et de tir qui reprendront incessamment le samedi après-midi.

## BASKET

Le Dimanche 29 Octobre, Monestier (RM) bat Neuvic (RM) par 28 à 13.

La première mi-temps des réserves neuvicoises n'offrit que bien peu d'intérêt ; nos jeunes furent trop lents et manquèrent de précision. Ils en dégagèrent cependant une leçon, car dans la seconde figure ils retrouvèrent la confiance en eux et firent jeu égal avec Monestier.

Dimanche 29 octobre, à Monestier, Championnat de la Dordogne (Honneur : Monestier (1 M) bat Neuvic (1 M) 23-16.

En déplacement à Monestier, Neuvic vient de réaliser une performance face au champion de la saison dernière (Honneur U.F.O. L.E.P. et F.F.B.B.)

La partie fut bien équilibrée, mais dépourvue d'aspect spectaculaire, tant les joueurs se marquaient étroitement, en sacrifiant surtout des côtés des locaux tout à la défense. En conséquence, la marque manqua d'éloquence. Ce n'est que dans les dernières minutes, que Monestier, par son centre, confirma son avantage sur notre équipe qui ne joua pas sur sa valeur, parce que trop contractée devant les favoris du championnat.

Dimanche 5 novembre : Neuvic (1 F) bat St-Astier (1 F) 31-19.

Match particulièrement dur. Derby local qui fut loin d'être parfait tant sur le plan technique que tactique. Nous osons dire très sportivement que la plus grosse part de responsabilité de cette partie sans attrait, incombe à St-Astier qui pratiqua trop les coups défendus pour acquérir un bon résultat.

Devant cette équipe « survoltée », Neuvic fut bien souvent désemparé et il fallut toute sa maîtrise dans les combinaisons et shoots pour acquérir le gain du match qu'elle a mérité amplement.

Malgré tout, Daunat manqua un peu trop de précision dans ses passes et Lautrette de vitesse dans ses déplacements sur le terrain. Par contre, Hardy et Alle-

mandou déployèrent une grosse activité. Heck a droit à nos compliments

Dimanche 5 novembre, à Neuvic Championnat de la Dordogne : Neuvic (1 M) bat Monbazillac (1 M) 68-18.

Pour sa deuxième sortie officielle, le cinq neuvicois a remporté une nette victoire. En première mi-temps, cependant, Monbazillac, grâce à son activité, limita le score. De ce match sans histoire, retenons surtout la bonne forme des nôtres.

Neuvic (2 M) bat Monbazillac (2 M) 44-14.

Après une mi-temps moyenne où les visiteurs firent jeu égal, nos jeunes au cours de la deuxième, complètement transformés, dominèrent d'une façon écrasante, réalisant de notables mouvements terminés par de beaux paniers qui méritent des compliments. Porcher, Chamineau et Delage ont droit à nos félicitations.

Dimanche 12 Novembre, à St-Michel de Montaigne : Saint-Michel (1 M) bat U. S. Neuvic (1 M) 39-13 ; St-Michel (2 M) bat U. S. Neuvic (2 M) 47-25 ; St-Michel (F) bat U.S. Neuvic (F) 39-18.

En déplacement à St-Michel de Montaigne, Neuvic a connu une fois de plus la défaite sur ce lointain terrain qui ne lui a jamais été favorable. Pourtant, suivant les parties, nos Neuvicois firent bonne figure devant les Excellents de la Côte d'Argent.

Dans les trois matches, les équipes neuvicoises subirent la loi de l'adversaire en deuxième figure. On aurait pu croire à un manque général de condition physique chez les nôtres si les conditions atmosphériques n'avaient pas rendu le terrain impraticable, favorisant ainsi les équipes athlétiques et lourdes comme St-Michel. Il manque chez la plupart, dans toutes nos équipes, la volonté pour forcer la victoire et pour retrouver la forme qui permettra de tenir deux mi-temps.

## CROSS DE LA J. O.

Nous informons les cadets et juniors du Centre d'Activité Physique Marbot que le cross annuel de la direction départementale des sports auront lieu le dimanche 10 Décembre, au Stade Maurice Lacoïn, à Périgueux, à 9 heures. Pour le basket, féminin et masculins, les coupes sont prévues pour courant janvier et février.

Nous vous demandons à tous de redoubler d'efforts et de persévérance dans l'entraînement,

pour que notre Centre puisse reconquérir les Coupes perdues la saison dernière en cross junior et basket féminin.

Hardy, Allemandou, Couffin, Lautrelle, Heck, Daunat, Serrier, pour le basket féminin ; Porcher, Bellet, Despréaux, Millard, Eymozie, Chamineau, pour le cross junior, vous avez tous les moyens d'acquérir les qualités requises pour vaincre.



Une phase du match Neuvic - Couze-Lalinde